

## Les samedis matin du CCR-Secrétariat Social de Marseille

Samedi 17 septembre 2011  
(CFTC Rue Fondère)

### Le chrétien et la politique

*Animateurs François de Bez et Bernard Cheval*

#### 1<sup>ère</sup> partie : Les principes de la doctrine sociale de l'Eglise en ce qui concerne la politique

##### 1/ Références bibliques

Ancien testament : - A l'origine le peuple juif ne reconnaît qu'un seul roi : Yahvé  
- Puis le peuple réclame un roi, dont le modèle sera David

Nouveau testament :

Jésus et l'autorité politique

- "Ma royauté n'est pas de ce monde"
- "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu"
- Jésus et les exclus : la samaritaine, Zachée, ...

##### 2/ La personne humaine :

Fondement et fin de la communauté politique

- Peuple, nation, mais droit des minorités et respect de l'adversaire qui a aussi sa part de vérité
- Protéger et promouvoir les droits de l'homme
- Fraternité
- Attention particulière au plus pauvre, au faible, à l'opprimé

##### 3/ L'autorité politique

a- Son fondement :

- Elle est nécessaire
- Le peuple est le détenteur de l'autorité politique
- La démocratie est le meilleur système (Jean XXIII *Pacem in terris* 1963 § 271 et Jean-Paul II *Centesimus Annus* 1991 § 46)

b- L'autorité comme force morale :

- L'ordre moral repose sur Dieu
- Respect et promotion des valeurs morales et humaines
- Le pouvoir conçu comme un service
- Droit à l'objection de conscience
- Droit de résister
- Droit d'infliger des peines

##### 4/ La démocratie (voir réhabiliter la politique ch 2 de "Vivre ensemble en démocratie")

Un système mais pas une fin. Dépend de la moralité des fins poursuivies et des moyens utilisés

Le rôle de l'administration est de servir les citoyens (risque de l'excès de bureaucratisation)

Rôle des partis politiques

L'information et les moyens de communication sociale

### **5/ La communauté politique au service de la société civile**

- Primauté de la société civile
- Principe de subsidiarité
- Partage de destination universelle des biens

### **6/ L'Etat et les communautés religieuses**

- Liberté de conscience et de religion
- Autonomie et indépendance de l'Eglise catholique
- Reconnaissance juridique de l'identité de l'Eglise
- Liberté d'expression, d'enseignement et d'évangélisation

## **2<sup>ème</sup> partie : les principes que doit respecter le chrétien dans son engagement politique**

"Pour l'Eglise, le message social de l'Evangile ne doit pas être considéré comme une théorie, mais avant tout comme un fondement et une motivation à l'action" (Jean-Paul II, Centesimus annus 1991 § 57).

### **1/ Les objectifs de l'engagement politique du chrétien**

- Rechercher le bien commun
- Développer la justice et l'attention aux pauvres et aux souffrants
- Principe de subsidiarité
- Promouvoir le dialogue et la paix dans la perspective de la solidarité

### **2/ Appréciation de la démocratie** (voir réhabiliter la politique : l'apprentissage de la démocratie p19 et 20)

- Elle assure "la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants ou de les remplacer lorsque cela s'avère opportun (Jean-Paul II, Centesimus annus § 46)
- "Le système démocratique est conçu aujourd'hui par beaucoup dans une perspective agnostique et relativiste qui conduit à considérer la vérité comme un produit déterminé par la majorité et conditionné par les équilibres politiques " (Jean-Paul II, Centesimus annus § 46)

### **3/ Nécessité d'une méthode de discernement personnel et communautaire**

- Connaissance des situations, analysées à l'aide des sciences sociales et des instruments adéquats (probablement outils statistiques, contacts avec le terrain, ...)
- Réflexion systématique sur les réalités à la lumière de l'Evangile et de la DSE
- Méfiance par rapport au caractère absolu de ses choix, car "aucun problème ne peut être résolu de façon définitive"

### **4/ Le respect des valeurs**

- Valeurs naturelles en respectant l'autonomie légitime des réalités temporelles
- Valeurs morales, en référence à la dimension éthique de chaque problème social et politique
- Valeurs surnaturelles en accomplissant leurs tâches dans l'esprit de l'Evangile

### **5/ La question de la Loi, contraire aux principes de la doctrine sociale de l'Eglise (cf. l'avortement)**

Le parlementaire confronté à une loi contraire à la doctrine sociale de l'Eglise pourrait licitement offrir son soutien à des propositions visant à limiter les dommages causés par cette loi. Son vote ne peut être interprété comme une adhésion à une loi inique, mais comme une contribution pour réduire les conséquences négatives d'une mesure législative dont la responsabilité remonte à celui qui l'a introduite (Jean-Paul II, Evangelium vitae 1995 § 73).

## 6/ La laïcité

- La distinction entre sphère politique et sphère religieuse est "une valeur acquise et reconnue par l'Eglise, et elle appartient au patrimoine de civilisation déjà atteint" (Congrégation pour la doctrine de la foi : note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique. 24 novembre 2002).
- Laïcité ne veut pas dire autonomie par rapport à la loi morale. "La laïcité désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société, même si ces vérités sont enseignées en religion particulière, car la vérité est une" (note doctrinale ...)
- Le principe de laïcité comporte le respect de toute confession religieuse de la part de l'Etat : "Dans une société pluraliste, la laïcité est un bien de communication entre les diverses traditions spirituelles et la Nation" (Jean-Paul II : discours au corps diplomatique du 12 janvier 2004).

## 7/ Adhésion à un parti ou à un mouvement

Tout choix doit être enraciné dans la charité et tendre à la recherche du Bien commun.

Le chrétien ne peut pas trouver un parti qui corresponde aux exigences éthiques qui naissent de la foi et de l'appartenance à l'Eglise. Son adhésion à une formation politique ne sera jamais idéologique mais toujours critique.

Ce choix ne pourra pas être un choix exclusivement individuel. Il doit être réfléchi au sein d'un groupe car "Personne n'a le droit de revendiquer d'une manière exclusive pour son opinion l'autorité de l'Eglise (Vatican II : Gaudium et spes § 43).

Il faut que les croyants "cherchent à s'éclairer mutuellement, qu'ils gardent entre eux la charité et qu'ils aient avant tout le souci du Bien commun" (Vatican II : Gaudium et spes § 43).

## Conclusion <sup>1</sup>

En Europe, la démocratie semble une évidence après la chute des dictatures fascistes et du mur de Berlin. Pourtant, rien n'est plus fragile que la démocratie.

- La médiatisation extrême de la société transforme considérablement l'exercice démocratique : les représentants élus n'ont plus le même rôle et la personnalisation du pouvoir central diminue l'importance des corps intermédiaires,
- La médiatisation produit également une transformation des préoccupations du citoyen qui demande directement au pouvoir de répondre à ses soucis personnels dans une mise en scène permanente de l'émotion (voir les infos TV et les déplacements du Président Sarkozy ou de ses ministres à la moindre "catastrophe"),
- La politique n'est plus sollicitée pour le Bien commun, mais pour répondre aux intérêts catégoriels (les paysans, les restaurateurs, ...) et répondre avec compassion aux peurs de chacun,
- Deux traditions s'affrontent dans la discussion sur l'organisation de la société :
  - a/ d'une part la tradition individuelle et contractuelle, qui étend la liberté au maximum sans aucune préoccupation du Bien commun,
  - b/ d'autre part le modèle communautaire "interactionnel" qui insiste sur la coopération pour le Bien commun,

---

<sup>1</sup> Inspirée du livre de Pierre de Charentenay : Vers la justice de l'Evangile. Introduction à la pensée sociale de l'Eglise (Desclée de Brouwer, mars 2008)

- La difficulté de la politique aujourd'hui réside dans le manque de participation du citoyen à une communauté qui partage une tradition du bien et du bon,
- La vision de l'Eglise sur la politique reste toujours à distance, rappelant la finalité d'une société (les droits de l'homme, le Bien commun, ...) et les moyens pour y parvenir (la démocratie, le principe de subsidiarité, ...). Mais l'Eglise ne peut pas prendre parti dans la politique courante.

Il revient donc aux chrétiens de mener un combat politique efficace sur le terrain pour faire advenir les valeurs de l'Evangile.

#### Documents :

- Revue Etudes de septembre 2011 ; "Conditions d'un débat présidentiel" par Pierre de Charentenay
- La Croix du 13 septembre 2011 : "le rôle des catholique n'est pas si différent de celui des français"
- La Croix du 4 octobre 2011 : "Avant l'élection présidentielle, les conseils de l'Eglise de France"

#### Bibliographie :

Depuis Rerum novarum (1891), les documents du magistère concernant directement ou indirectement le domaine politique sont nombreux. Pour ces dernières années nous pouvons citer :

##### 1/ Au niveau de l'Eglise universelle :

- En 1937 Pie XI : deux encycliques contre le nazisme et contre le communisme
- Concile Vatican II : l'Eglise dans le monde de ce temps avec "Gaudium et spes" (1965) en particulier le chapitre V de la 2<sup>ème</sup> partie "Vie de la communauté politique"
- Jean XXIII : "Octogesima adveniens ou la "Responsabilité politique des chrétiens" (1961)
- Jean-Paul II "Centesimus annus" (1991) sur l'Etat de droit et la démocratie (chapitre V)
- Congrégation pour la doctrine de la foi : "Note doctrinale concernant certaines questions que l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique" (24 novembre 2001)
- Benoît XVI : "Caritas in veritate" (29 juin 2009)

##### 2/ Au niveau de l'Episcopat français

- "Pour une pratique chrétienne de la politique" (Lourdes, octobre 1972)
- "Politique : affaire de tous" ( commission sociale, septembre 1991)
- Lettre aux catholiques de France "Proposer la foi dans la société actuelle" (novembre 1996)
- "Qu'as-tu fait de ton frère ?" 8 octobre 2006, pour les élections présidentielles de 2007

### **Le chrétien et la politique**

Questionnaire pour un travail en sous-groupe

#### 1/ Quelle est votre attitude vis-à-vis des élections en général :

- non inscription sur les listes électorales
- abstention
- vote
- autre (citer : vote blanc ...)

2/ Pour les élections présidentielles de 2007, la conférence des évêques de France (Mgr Pontier en était vice-président) avait diffusé un document : "Qu'as-tu fait de ton frère ?". Etes-vous partisan que les évêques interviennent à nouveau dans la campagne pour 2012 ?

Si oui, quels sont les trois points prioritaires sur lesquels vous estimez qu'ils doivent intervenir ?

3/ Comment vous informez-vous sur la vie politique, en général, et marseillaise en particulier ? (journaux locaux, gratuits, presse quotidienne ou hebdomadaire, info TV régionale et/ou nationale, internet, radio, ...)

4/ Pensez-vous utile d'adhérer et de militer dans une organisation politique (parti, centre de réflexion, ...) ou de la société civile (syndicat, association, ...) ?

Si oui, dans quel domaine ?

5/ Etes-vous partisan d'un parti d'obédience chrétienne ou non ?

6/ Le chrétien dans ses opinions engage-t-il l'Eglise ?